

Séminaire franco-allemand de jeunes chercheurs

12-15 septembre 2007, Moulin d'Andé (Normandie)

Faire la preuve

Rarement abordée en tant que telle, la question de la preuve – ou de la démonstration – devient aujourd'hui un enjeu central de la recherche en sciences humaines et sociales. L'importance et l'actualité de cette question résultent de la fragilité croissante des savoirs produits par nos disciplines. La mondialisation a entraîné une crise profonde du paradigme objectiviste qui a prévalu jusque dans les années 1970. En faisant apparaître que nos savoirs dépendent largement de leur contexte d'observation et d'élaboration, elle a contribué à leur relativisation. Vont ainsi de pair une nécessaire modestie du chercheur dans son rapport au savoir et à ses pratiques et une exigence méthodologique et réflexive renforcée, indispensable à l'affirmation de la spécificité de la démarche par rapport à d'autres formes de savoir ayant une prétention à dire vrai. Le séminaire se propose d'aborder ces questions à partir du problème de la construction et de l'administration de la preuve, en confrontant les expériences, les manières de faire et les logiques sous-jacentes mises en oeuvre par des jeunes chercheurs venant de plusieurs disciplines et traditions de recherche nationales.

Si les particularités disciplinaires demeurent – et un des enjeux du séminaire consistera à pointer les spécificités des différents régimes de vérité locaux (disciplinaires ou nationales) –, l'une des caractéristiques des sciences sociales actuelles est bien le « bricolage ». L'administration de la preuve découle autant de la construction préalable de l'objet et « l'assemblage » de techniques d'objectivation que de l'application d'un corpus de méthodes et de savoir-faire propres à chaque discipline. Ce « bricolage », qui consiste à varier les échelles d'observation, les points de vue et les sources, vise à relever le défi de la fragilité des savoirs en sciences sociales, mais pose en même temps un certain nombre de problèmes : la possibilité même d'appliquer des méthodes et théories ayant des présupposés radicalement

différents, voire opposés, autour d'un même objet ; le risque de renoncer à l'idéal d'une cumulativité des savoirs et de diluer les critères d'évaluation et de discussion ; la difficulté à apprendre et à maîtriser des savoir-faire toujours plus diversifiés et le risque de produire un éclectisme théorique et méthodologique superficiel.

Ces questions ont évidemment une dimension épistémologique qu'il ne faut pas négliger, mais la question de la preuve sera surtout abordée en termes pratiques, dans le sens où la fabrication de la preuve est le résultat d'une articulation entre la construction de l'objet, les méthodes de constitution des faits empiriques et la mobilisation de ces éléments dans une démonstration. Celle-ci acquiert alors une force qui ne dépend pas de l'autorité du locuteur mais résulte de l'ensemble de la démarche. Le séminaire visera donc à explorer, dans toutes ces dimensions, la tension entre la contingence du savoir et l'exigence de la preuve en partant des pratiques concrètes de recherche. Plutôt que de décliner la question en termes disciplinaires, le pari intellectuel consistera à dire que cette question se pose dans des termes similaires dans l'ensemble des disciplines des sciences sociales. Ce pari de l'interdisciplinarité devrait ainsi favoriser la circulation des « arts de faire » non seulement entre les différentes disciplines, mais faciliter aussi le croisement des expériences de chercheurs formés dans différents contextes nationaux.

Les travaux du séminaire s'articuleront autour des thèmes suivants :

- 1) La délimitation de l'objet face à l'exigence de la preuve (I) : **temps et historicité** (comparaisons diachroniques, « thick description » et longue durée, conjonctures stables et conjonctures critiques, problèmes de périodisation et de gestion de chronologie)
- 2) La délimitation de l'objet face à l'exigence de la preuve (II) : **les problèmes de la contextualisation** (contextes culturels et logiques d'action, pertinence et limites de la contextualisation, articulation entre acteurs, institutions, pratiques et représentations)
- 3) Constituer la preuve (I) : **le quantitatif et le qualitatif** (la taille et la représentativité d'un corpus, le statut de l'exemple et de l'exemplaire, l'usage du témoignage, le rôle et l'usage des constructions artistiques et littéraires dans la constitution d'une « preuve »)
- 4) Constituer la preuve (II) : **la question du visuel** (statut des objets visuels, rôles de l'iconographie et de la cartographie, évidence argumentative du visuel et ses détournements, rapports entre visuel et récit)

2/3

Avec le soutien du DAAD

5) **Administrer la preuve** (problématisation, construction de l'intrigue, figures rhétoriques, constructions logiques et la place des objets matériels, rapports entre logique déductive et logique inductive)

Les candidats sont invités à présenter, à partir de leurs travaux personnels, un projet de texte (4 à 5 pages) abordant l'une de ces cinq questions. Quinze projets seront choisis et seront développés par leurs auteurs pour donner lieu à des textes d'une quinzaine de pages qui seront mis en ligne sur l'espace collaboratif du CIERA début juillet. Les quinze textes seront présentés et commentés par les autres participants pendant le séminaire. Des binômes (auteur/commentateur) seront formés préalablement. Une dizaine de candidats, en particulier ceux encore débutants dans leur travail de recherche, peuvent se présenter d'emblée, en envoyant seulement un *curriculum vitae* et leur projet de recherche, ou pourront n'être finalement retenus que comme auditeurs et commentateurs.

Après ces cinq séances consacrées aux conférences et interventions des jeunes chercheurs, la dernière demi-journée mettra en perspective les travaux du séminaire dans une séance de synthèse dont la préparation sera confiée aux auditeurs.

Ces thématiques doivent permettre de représenter un spectre de disciplines le plus large possible (histoire, géographie, germanistique, romanistique, lettres, histoire de l'art, sociologie, économie, droit, philosophie, anthropologie, psychologie...).

Déroulement : Le séminaire se déroulera du mercredi 12 au samedi 15 septembre 2007 après-midi. Chaque demi-journée commencera par la conférence d'un(e) spécialiste, suivie d'une session consacrée à la présentation des travaux des participants.

Public : Le séminaire s'adresse à 25 jeunes chercheurs doctorants ou post-doctorants de toutes nationalités, issus de toutes les disciplines des sciences humaines et sociales, travaillant ou non dans une logique comparatiste, traitant ou non d'un terrain français ou allemand. Les langues de travail seront le français et l'allemand. Chacun s'exprimera dans sa langue de prédilection, mais devra être en mesure de comprendre l'autre langue.

Lieu : Le Moulin d'Andé, Eure (gare la plus proche : Val-de-Reuil, accès au Moulin d'Andé en taxi collectif)

Candidature : La sélection des participants se fera sur la base de leur candidature en ligne sur le site du CIERA, accompagnée d'un *curriculum vitae*, d'une présentation de leurs travaux de recherche et d'un projet de texte à discuter en relation avec le thème du séminaire.

Date limite de réception des dossiers : 21 mai 2007

Frais : 50 € (frais d'inscription et participation aux repas). *Les frais de voyage* (train 2^e classe ou avion billet tarif réduit) *et de séjour sont entièrement pris en charge par le CIERA.*